



République Tunisienne

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de Sfax

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax

Projet PAQ-PRICE de la FSEGS

Améliorer l'employabilité des diplômés de la FSEGS à travers la valorisation des compétences par le moyen de la certification (V2C)

Termes de références

Formation et certification en PSM (Professional Scrum Master) au profit des enseignants de la FSEGS.

1. CONTEXTE DE L'ACTION	2
2. OBJECTIFS DE LA MISSION	2
3. BENEFICIAIRES DE LA MISSION	2
4. TÂCHES A REALISER	2
5. LIVRABLES	3
6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION.....	3
7. QUALIFICATION ET PROFIL DE L'ORGANISME	3
8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT	4
9. CONDITIONS D'EXECUTION DE LA MISSION	4
10. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT.....	4
11. CONFLITS D'INTERET	5
12. CONFIDENTIALITE	5

1. CONTEXTE DE L'ACTION

Dans le cadre de l'accord de prêt n°8590-TN entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) et la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de contribuer au financement du Programme d'Appui à la Qualité de l'Enseignement Supérieur (PAQ), la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax (FSEGS) a bénéficié d'un fond compétitif pour la mise en œuvre du projet PAQ-PRICE « Améliorer l'employabilité des diplômés de la FSEGS à travers la valorisation des compétences par le moyen de la certification (V2C) »

La FSEGS se propose d'utiliser une partie de cette allocation pour effectuer les paiements autorisés par le contrat à signer au titre de la présente mission. Dans le cadre de ce projet, la FSEGS invite, par la présente demande, les organismes intéressés à manifester leur intérêt à présenter une proposition pour la formation et certification en en PSM (Professional Scrum Master) du scrum.org au profit de ses enseignants.

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

La mission se déroule en trois phases :

Phase 1 : Formation des enseignants

Cette formation vise à former un groupe d'enseignants pour l'obtention de la certification en PSM (Professional Scrum Master) du scrum.org. Cette formation doit :

- Assurer une évaluation préalable du niveau des enseignants concernés en la méthode Agile Scrum,
- Offrir en fonction des résultats du test de niveau, un programme personnalisé adapté soit de mise à niveau ou de renforcement des capacités,
- Préparer les apprenants à travers des examens blancs en vue d'obtenir la certification en PSM (Professional Scrum Master).

Phase 2 : Accompagnement personnel des apprenants

- Accompagner les apprenants pour préparer la certification en PSM (Professional Scrum Master) du Scrum.org.

Phase 3 : Passage de l'examen et Certification des enseignants.

Une fois formés, les apprenants auront des vouchers pour passer l'examen de certification.

3. BENEFICIAIRES DE LA MISSION

Un groupe d'enseignants de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax.

4. TÂCHES A REALISER

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, l'organisme aura à réaliser les tâches suivantes sous l'autorité de la FSEGS :

- Assurer une évaluation préalable du niveau des enseignants concernés en PSM (Professional Scrum Master).
- Former les enseignants de la FSEGS en vue d'une préparation à la certification en PSM.
- Assurer l'examen de certification en PSM du [scrum.org](https://www.scrum.org).
- Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse au terme de chaque étape énumérée ci-dessus, transmis à la FSEGS, de l'avancement et de la concrétisation de l'activité correspondante.

5. LIVRABLES

- Un groupe de **10 enseignants** formés en PSM (Professional Scrum Master).
- Acquisition de **5** (modification envisageable en plus ou en moins) vouchers d'examen de certification en PSM (Professional Scrum Master) du [Scrum.org](https://www.scrum.org).
- Rapports d'avancement au terme de chaque action
- Un rapport de synthèse contenant
 - Les dates de la formation
 - La liste des formés
 - Le nombre d'heures de la formation
 - Les différentes modalités de formation
 - Le niveau des apprenants et les compétences acquises en fin de la formation
- Supports pédagogiques utilisés lors des formations

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par la FSEGS. Une fois validés, tous les rapports seront remis à la FSEGS en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF) à l'adresse suivante : slim.kallel@fsegs.usf.tn . L'envoi du rapport final de la mission à la FSEGS devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

La formation des enseignants sera organisée à la FSEGS.

La formation se déroulera durant l'année 2021 et la date de démarrage de la mission sera fixée en concertation avec l'organisme concerné lors de la négociation du contrat.

7. QUALIFICATION ET PROFIL DE L'ORGANISME

Peuvent participer à cette consultation les organismes de certification internationale :

- Ayant une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la conception et de la mise en œuvre de projets de certification en PSM (Professional Scrum Master) reconnue au niveau international ;
- Ayant une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur en Tunisie

- Ayant participé à des actions et des projets similaires, de préférence avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;

8. PIÈCES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- Lettre de candidature ;
- Expérience générale de l'organisme candidat avec les pièces justificatives ;
- Références récentes et pertinentes en missions similaires ;
- Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives ;
- Curriculum Vitae des formateurs qui vont intervenir dans cette action.

9. CONDITIONS D'EXECUTION DE LA MISSION

La FSEG Sfax s'engage à mettre à la disposition du consultant, toutes les données nécessaires à l'exécution de sa mission et de mettre à sa disposition les équipements et les moyens matériels nécessaires durant l'exécution de la mission.

Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art. La responsabilité du consultant envers la FSEGS Sfax est régie par les directives de la banque mondiale.

10. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Le mode de sélection de l'organisme est celui de qualification du bureau d'étude selon les directives de la banque mondiale éditées en janvier 2011 et mises à jour en juillet 2014. Toute candidature émanant d'un consultant individuel sera exclue. Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques comme suit :

Critères	Notation
Qualifications à caractère général <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience générale durant les cinq dernières années (5 à 10 ans :10 points, de 10 à 15 ans :15 points, plus que 15 ans :20 points) 	20
Qualifications en rapport avec la mission <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expériences en missions similaires (1 à 3 actions :20 points, de 4 à 5 actions :25 points, plus que 5 actions :30 points) 	30
Qualification des experts engagés dans la mission <ul style="list-style-type: none"> ▪ Maîtrise de la pédagogie des adultes et l'animation des ateliers de travail en groupe ▪ Diplômes (Master ou ingénieur : 8 points ; doctorat :10 points) ▪ Ayant une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur en Tunisie ; ▪ Ayant une qualification démontrée comme formation de formateur en PSM 	10 10 20 10
Total	100

Un Procès-Verbal de classement des organismes est rédigé au terme de la sélection par la commission de suivi qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des trois rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec l'organisme sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière.

11. CONFLITS D'INTERET

Les organismes en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission.

12. CONFIDENTIALITE

L'organisme retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

A, Le

Le fournisseur

(Signature et Cachet)

A Sfax, Le 25 octobre 2021

Le Doyen de la FSEG de Sfax

Pr. Younes Boujelbène

